

Présentation des devoirs

Les conditions suivantes simplifieront considérablement l'évaluation des devoirs et sont obligatoires.

1. Vous devez former groupes de deux à trois étudiant(e)s pour résoudre chaque devoir. Les groupes peuvent être les mêmes pour tous les devoirs, mais **il est fortement recommandé de créer des groupes différents pour chaque devoir.**
2. En soumettant chaque devoir, mettez vos noms, le numéro du cours *et le numéro du devoir* sur la première page, comme suit:

Vos Noms
STT3510 - Hiver 2015
Devoir #
3. Seul les devoirs lisibles seront acceptés et évalués.
4. Soumettez chaque devoir sur de papier de 8x11 pouces. Collez aussi les sorties d'ordinateur sur de papier de 8x11 pouces.
5. **Les sorties d'un logiciel sans aucune annotation ne sont pas acceptable. Vous devez clarifier quels aspects des sorties d'ordinateur sont appropriées et vous devez montrer comment ils répondent aux questions posées dans le devoir. Des parties non pertinentes ou incorrectes des sorties d'ordinateur devraient être éliminées ou bien clairement biffées.**
6. **Agrafez les pages ensemble.** Nous ne serons pas responsables des pages perdues. N'utilisez pas des trombones, ni pliez et puis déchirez les coins des pages.
7. **Soumettez les problèmes dans l'ordre donné.**
8. Organisez chaque devoir de sorte que les graphiques et leur discussion soient ensemble. **Ne mettez pas** tous le graphiques à la fin du devoir. Marquez quels graphiques sont assortis à quels problèmes.

Ces conditions aident à s'assurer que votre devoir est évalué efficacement et dans le meilleur délai.

Dates importantes

| | |
|--------------------------------------|---|
| 22 janvier | Date limite pour modifier le choix de cours |
| 22 janvier | Date limite pour annuler un cours sans frais |
| Lundi 16 février | Examen intra |
| Du lundi 2 mars au dimanche 8 mars | Période d'activités libres |
| Vendredi 13 mars | Date limite pour abandonner un cours (avec frais) |
| Vendredi 27 mars | Projet |
| Du vendredi 3 avril au lundi 6 avril | Congé de Pâques |
| Du vendredi 3 avril au lundi 6 avril | Congé de Pâques |
| Vendredi 10 avril | Echéance du rapport du projet |
| Vendredi 17 avril | Examen final |
| Mardi 28 avril | Fin du trimestre |

Veillez lire ces messages importants

1. Le plagiat: attention, c'est sérieux! Vous êtes invité à consulter le site www.integrite.umontreal.ca
2. **La collaboration de n'importe quelle sorte sur des examens et le projet pratique est interdite.**
3. Vous avez l'obligation de motiver une absence prévisible à une évaluation dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas être présent. Il appartiendra à l'autorité compétente de déterminer si le motif est acceptable (article 9.9).
4. Bien que la discussion des problèmes des devoirs soit autorisée, chaque groupe de deux à trois étudiant(e)s est requis de préparer et soumettre ses propres solutions (travail d'ordinateur y compris) aux devoirs. Des solutions préparées "en comité" de plus d'un groupe ne sont pas acceptables. **La duplication des solutions des devoirs et des sorties d'ordinateur préparé entièrement ou partiellement par quelqu'un d'autre ne sont pas acceptables et sont considérées plagiats.** Si vous recevez l'aide de n'importe qui, vous devez dûment lui (leur) rendre reconnaissance dans votre rapport (exemple: "puisque les données sont toutes positives et leur distribution est asymétrique, une transformation logarithmique est clairement approprié dans la prochaine étape. Je remercie David Cox de m'indiquer ceci.").
5. Nous faisons bon accueil à des commentaires ou à des suggestions au sujet du cours à tout moment, soit en personne, par courriel, ou par téléphone.
6. **Ce programme est prévu pour fournir une vue d'ensemble de STT3510. Vous ne pouvez revendiquer aucun droit de lui. En particulier, les dates d'examen peuvent changer. Tandis que le programme devrait être un guide assez fiable pour la session présente, les annonces officielles sont toujours ceux qu'on fait dans la classe.**